



Le Cerclier 2015





GESTION MUNICIPALE

- 4 Travaux routiers
- 7 L'église
- 10 Le lavoir du Crot
- 12 Echos de la forêt
- 13 Le clocher
- 14 Travaux en bref
- 16 Travaux au lamier

ACTUALITÉS

- 17 Nathan QUERO
- 18 Vie scolaire
- 19 Vol de fleurs
- 20 Conférence
- 21 L'actu en bref
- 22 Commémoration 11 nov.
- 23 Marcel POULET

VIE ASSOCIATIVE

- 24 Reliance
- 26 Rando intercommunale
- 27 Sauvegarde Saint-Félix

HISTOIRE LOCALE

- 28 Le retable de l'église
- 30 Centenaire 1914-1918

PLUS D'INFO

- 33 Recensement 2016
- 34 Etat civil
- 36 Nos artisans

Réalisation : Guy PRÉVOST
Conseiller infographie : Patrick MANIEZ
Logo Cerclier : Marcel POULET
Photo de couverture : Guy PRÉVOST
Relecture : Anne-Marie POULET
Impression: Starprint, Zone tecnosud
66000 Perpignan
Tirage : 280 exemplaires
N° ISSN : en cours
Dépot légal à la parution



Travaux routiers au Chêne



Devoir de mémoire 2015



Travaux au lavoir du Crot

Editorial

Le mot du maire,

L'année 2015 s'achève dans un contexte douloureux pour un certain nombre de concitoyens, suite aux attentats perpétrés à Paris. Ayons une pensée pour ces familles meurtries.

L'année 2015 a vu un certain nombre de réformes se mettre en place suite à l'application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) Cette loi a quelque peu modifié nos repères dans l'espace territorial et nos habitudes et risque de détruire la proximité de gestion.

■ Ainsi le canton d'Aillant a disparu suite à la fusion avec le canton de Charny avec pour représentant un binôme homme-femme.

■ Une nouvelle région est créée Bourgogne - Franche-Comté dont nous venons d'élire les nouveaux représentants.

■ Un certain nombre de syndicats ont disparu ou fusionné pour une gestion au niveau départemental ; Création de la SDEY (Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne), création d'une carte de l'eau potable pour la gestion de l'eau, etc..

■ Une réorganisation des Communautés de communes est en cours, mais pas toujours librement choisie. La communauté de communes de l'Aillantais, grâce à la mobilisation de ses élus peut continuer d'exister dans ses limites antérieures, mais pour combien de temps...? sachant qu'elle est la plus petite du département de l'Yonne en superficie.

Après ce tour d'horizon extra communal, je reviens à la gestion communale de l'année 2015. Comme les années précédentes, nous avons poursuivi l'effort des travaux de voirie pour un montant de 63 164 €. Les travaux pour la restauration de l'église sont engagés depuis le mois de septembre et vont durer environ 7 mois.

Dans le cadre de la restauration du petit patrimoine communal, nous avons réalisé les travaux de réfection du lavoir du Crot. Les travaux d'aménagement des abords seront terminés au printemps prochain.

Mais notre programme n'est pas terminé : reste le lavoir de Bagin où la toiture est en mauvais état ainsi que le soubassement du mur coté ouest.

Et d'autres projets, je l'espère, verront le jour en cours de mandat. Ils sont seulement au stade de la réflexion.

Pour contribuer au redressement des finances publiques, la baisse de la dotation de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement) se poursuit. Elle a été de 2300 € en 2014 et de 5300 € en 2015, ce qui aurait pu conduire à augmenter les impôts locaux pour compenser cette perte de recette. Décision qui aurait été contraire à notre promesse; dans un monde sous contraintes, il importe d'apprendre à faire mieux avec moins.

Une nouvelle organisation du territoire se dessine avec la création de « communes nouvelles », associations de communes pour des raisons tout d'abord financières promises par l'Etat (gel de la baisse de la DGF) Les communes de Saint-Aubin-Château-Neuf et Saint-Martin-sur-Ocre se sont associées pour créer la commune nouvelle « Val-d'Ocre » qui sera effective au 1^{er} janvier 2016. J'ai participé à quelques réunions préparatoires avec les autres communes du SIVOS du Vrin (les Ormes, Sommeceaise) mais le conseil municipal a jugé que le rattachement à une commune nouvelle était prématuré.

Après ces quelques lignes de réflexion, je souhaite à tous en mon nom et au nom du conseil municipal mes meilleurs vœux pour l'année 2016 et bonne lecture de ce Cerclier N°20 réalisé par Guy PRÉVOST, 1^{er} adjoint.

Le maire, Roger CHARPY

Travaux de voirie

Réfection de chaussée dans les hameaux du Chêne, du Crot, des Davids et dans le haut des Huchons



Traitement de choc pour éliminer les importantes déformations sur la VC2 dans le haut de la Vaux des Huchons. Purge sur 50 cm de profondeur de la couche d'argile et remplacement par des cailloux.

Comme les étés précédents, des engins de travaux publics ont sillonné la commune afin de poursuivre la remise en état du réseau routier. Avec obstination et conformément à ses engagements, la municipalité continue de consacrer chaque année une part très importante de son budget aux travaux routiers.

Cet effort financier sans précédent sera maintenu tant que la commune n'aura pas retrouvé un réseau routier digne de ce nom.

Par la suite, les travaux se limiteront à un entretien régulier, beaucoup moins onéreux que les travaux actuels imposés par les négligences du passé.

L'APPEL D'OFFRES 2015 REMPORTE PAR ETPB

L'appel d'offres est paru dans la presse locale en mai après confection du dossier de consultation des entreprises, dossier entièrement bâti par nos soins avec beaucoup de temps passé sur le terrain.

Cette année, nous avons fait confiance à l'entreprise ETPB de Villefargeau dont nous avons apprécié le sérieux et la compétence. Espérons que l'accrochage de l'enduit final donnera satisfaction dans les mois à venir... contrairement à 2014.

TRAVAUX ROUTIERS 2014 MALFAÇONS DE L'ENTREPRISE MANSANTI

Outre une reprise en profondeur mal compactée à Maurepas, le gravillonnage effectué par cette entreprise s'est révélé à l'usage défectueux : Les gravillons se décollent, sans doute à cause d'une émulsion de mauvaise qualité.

MANSANTI reconnaît le défaut et a promis de refaire les enduits pour ne pas nuire à son image de marque. Nous attendons encore sa venue...



Dérèglement d'accotement rue de la Vaux
Au fil du temps, la hauteur des accotements s'élève à cause de l'herbe broyée qui reste sur place, l'eau de pluie ne peut plus s'écouler correctement dans les fossés et stagne ou s'écoule sur la route, d'où la nécessité d'un dérasement régulier des bas-côtés

VOIES REFAITES EN 2015

- VC15, 16 et 18 : le Chêne

Dérèglement d'accotement et curage de fossés permettront l'assainissement de ces routes par temps de pluie.

Un busage d'entrée évitera la formation de verglas en hiver à l'entrée du Chêne. Le très mauvais état de la route nécessita un coûteux reprofilage généralisé au finisher dans le bas du Chêne.

- VC20 : le Crot

Longue de 50 mètres, cette voie s'était effondrée dans le fossé adossé. Sa réfection mettra en valeur le lavoir du Crot en cours de restauration.

- VC23 : rue du Verger Bouquet aux Davids

- VC2 et 3 : rue de la Vaux et route des Grêlons

Les travaux réalisés devraient éviter le déversement des eaux de pluie dans la rue de Saint-Aubin ou chez des particuliers lors de fortes pluies. D'importantes reprises en profondeur ont mis un terme aux grosses déformations vers le haut de la Vaux des Huchons.

G.P.



Gravillonnage



Réfection de la VC20 au Crot

LES TRAVAUX EN CHIFFRES

- **63 000**
€ investis
- **2,9**
Km de routes refaites
- **11 000**
m² revêtus
- **1630**
ml de fossés creusés
- **4300**
ml d'accotements dérasés
- **105**
m² de reprise en profondeur
- **137**
Tonnes de grave émulsion pour le reprofilage manuel et mécanique !

La réfection de la route du Chêne depuis la D22 jusqu'à la Croix de Saint-Marc a été la plus coûteuse en raison de son mauvais état dans la traversée du hameau.

Ci-contre et ci-dessous, quelques images des travaux effectués.



*Busage d'entrée au niveau de l'ex maison Aucamus avec participation des riverains
L'eau ne coulera plus sur la route, évitant ainsi la formation de verglas en hiver*



Pose de bordures dans un virage pour canaliser les eaux de pluie



Reprofilage de la chaussée au finisseur dans le hameau du Chêne

L'église

Les travaux ont commencé en automne. L'état de vétusté extérieur de ce bâtiment communal ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir...



*L'affligeant spectacle offert depuis des décennies aux écoliers dans la cour de récréation et aux usagers de la mairie.
Nous sommes heureux de mettre un terme à cette situation*

L'aspect du centre du village n'est pas très valorisant pour notre commune. Le triste état de l'église, élément central du cœur du village, participe pour beaucoup à cette situation.

A cela s'ajoute la rue de l'Eglise avec son revêtement dégradé datant de près de trois décennies et ses trottoirs inexistantes ou en mauvais état.

La présence d'un terrain vague, mais régulièrement entretenu, résultant de la démolition du café BARDOT et l'état de quelques maisons aux façades mal entretenues n'arrange pas la situation.

COMMENT A T-ON PU EN ARRIVER LÀ ?

Nous laissons à chacun le soin de trouver une réponse. Quant à la municipalité, elle était soucieuse d'en finir avec cet état de fait depuis 2008.

Mais tout ne pouvait être réalisé en un mandat et puis l'état du réseau routier nécessitait en urgence de lourds investissements. Il fallait aussi se constituer un capital suffisant pour passer à l'action.

Après la rénovation du bâtiment école-mairie sous le mandat précédent et avec la restauration des murs de l'église, le centre bourg offrira désormais un visage plus agréable, même si beaucoup reste encore à faire.

LE COÛT DES TRAVAUX : 161 000 € TTC

Le montant est très raisonnable compte-tenu de l'état du bâtiment même si quelques imprévus, toujours à craindre, peuvent alourdir la facture.

Nous avons bénéficié de la conjoncture économique qui pousse les entreprises à modérer leurs prix.

Pour limiter le coût, nous n'avons pas eu recours à un architecte pour constituer le dossier destiné aux entreprises. Nous l'avons réalisé nous-mêmes : relevé de cotes, plans, calcul des surfaces, estimation du volume de pierre à changer, établissement des clauses particulières (CCTP), appel d'offres, etc.

Ce fut beaucoup de travail mais une économie de 10 à 15 % du montant des travaux. Les élus assureront aussi le suivi des travaux.

LES SUBVENTIONS

L'époque des subventions généreuses est révolue, elles représentent néanmoins 55% du montant hors taxes.

L'Etat, dans le cadre de la DETR (Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux), nous a accordé la plus importante (30% du montant hors taxes) mais en contrepartie, il a exigé la mise aux normes actuelles de l'accessibilité de l'église.

C'est un coût supplémentaire mais acceptable car le dallage en mauvais état du parvis nécessitait sa réfection.



Le début des travaux : Ils ont commencé par la réfection d'un contrefort sud très endommagé

EN CHIFFRES H.T.

- 40 000 €**
Subvention de l'Etat (DETR)
- 19 140 €**
Subvention du Conseil général dans le cadre du contrat de canton
- 15 000 €**
Subvention du Conseil régional
- 60 000 €**
Participation de la commune

PAS D'EMPRUNT !

Compte-tenu de la bonne santé financière de la commune, le recours à l'emprunt ne sera pas utile pour financer la part des travaux à notre charge. Notre faible taux d'endettement restera donc inchangé.

LA S.A.T.R. CHOISIE

Parmi les nombreuses entreprises ayant répondu à notre appel d'offres du 16 février 2015 paru dans la presse, nous avons retenu la S.A.T.R. de Saint-Georges-sur-Baulches, entreprise locale spécialisée dans la restauration des monuments historiques et réputée pour son sérieux et son savoir-faire.

C'est elle qui restaura les murs de la chapelle Saint-Félix en 1993.

LES TRAVAUX EN CHIFFRES

- 7 à 8** Durée en mois
- 527** Surface en m² à enduire sur l'église
- 7,5** Volume en m³ de pierres de taille à changer
- 18** Surface en m² du parvis à refaire en pierre de Massangis
- 6** Longueur en ml de pierres de taille à changer sous l'horloge ouest du clocher

LE CLOCHER

Des travaux sont également prévus sur le clocher : enduits et reprise d'étanchéité de la façade ouest particulièrement exposée aux intempéries.

Cette façade est dégradée à cause de l'infiltration des eaux de pluie. Elle présente un « ventre » inquiétant au niveau des pierres de taille sous l'horloge, pierres gelées qui seront remplacées.

La végétation s'est implantée dans la maçonnerie et dans les joints de brique.

Dans l'angle sud-ouest une fissure importante nécessite un diagnostic après échafaudage et les travaux en conséquence.

G.P.



L'état de dégradation de la façade ouest du clocher

Des images à oublier bien vite !



Lavoir du Crot

La sauvegarde de notre patrimoine rural se poursuit



Le lavoir après les travaux de terrassement préliminaires ; la fontaine a été dégagée, l'assainissement et l'évacuation des eaux refaits. Les travaux de maçonnerie débutèrent par la construction d'un mur en béton pour soutenir la terre du champ voisin.

Ce lavoir, témoignage d'un passé pas si lointain et encore bien présent dans la mémoire de certains d'entre nous, tombait lentement en ruine. Sans le secours des étais qui le soutenaient depuis des années, il se serait écroulé !

UN BÂTIMENT COMMUNAL À L'ABANDON !

Il était devenu une sorte de poubelle servant d'entrepôt à de vieux fûts, des tuyaux et divers objets hétéroclites abandonnés là par des propriétaires négligents.

Souillé par des excréments de volatiles de basse-cour en liberté qui y avaient élu domicile, rongé par l'humidité, envahi par les eaux de pluie, avec un dallage en brique disloqué, des menuiseries sans carreaux, ce lavoir était dans un triste état.

Des travaux d'assainissement commencés au début des années 2000 restèrent sans suite.

Seul point positif : la toiture refaite en 1993 par l'entreprise GENREAU de Merry-la-Vallée sous le mandat de Pierre PREVOST.

UN NOUVEAU CHANTIER D'INSERTION

Comme pour le lavoir de Guervin, les travaux de restauration sont confiés à l'association EMERAUDE qui permet à des personnes en difficulté de retrouver de la dignité par le travail.

L'entreprise de travaux publics MICHALIK réalisa les travaux préparatoires de terrassement dans l'été.

Le chantier d'insertion débuta fin septembre et à l'heure où nous écrivons ces lignes, les travaux de restauration sont déjà bien avancés. Ils se termineront en 2016 par la finition des abords.

La municipalité est heureuse et fière de mettre enfin un terme à l'état d'abandon de cet élément de notre patrimoine tout en donnant un aspect plus chaleureux au hameau du Crot.

Coût de l'opération : environ 20 000 € et pas de subvention.

SOUVENIRS...

Jadis, les femmes du hameau du Chêne et bien sûr du Crot utilisaient ce lavoir avant l'apparition de la machine à laver et de l'eau courante dans les maisons.

Enfant, je descendais souvent au lavoir avec ma mère qui roulait une brouette (brouette en patois merrillon) chargée d'une lessiveuse remplie de linge et du « reuillot » pour battre le linge.

Son garde-genoux, où la lavandière s'agenouillait pour laver, restait à l'année au lavoir comme beaucoup d'autres. Il était garni de paille pour soulager un peu les genoux mis à rude épreuve durant la lessive.

En été, les moments passés au lavoir étaient plutôt agréables mais il en allait tout autrement le reste du temps. Je garde le souvenir de ses mains rougies par l'eau glacée.

La lessive terminée, il fallait encore remonter au Chêne et la côte était raide ! Les femmes d'autrefois n'avaient pas une vie facile !

Rappelons aussi qu'à l'arrière du lavoir, en bordure de route existait un abreuvoir destiné à désaltérer le bétail des cultivateurs du Crot. Construit en 1933, il fut démolie au début des années 2000 lors d'un début de restauration resté sans suite.

Dans un compte-rendu de conseil municipal d'août 1933, on peut lire :

« Le conseil prend note de la déclaration de Monsieur PERREAU Lucien que l'eau a été mise à son insu et malgré sa défense dans l'abreuvoir du Crot et avant que le ciment ne soit bien pris »

PERREAU Lucien était maçon et habitait au Chêne dans la maison LUQUIN.

G.P.

UN MAIRE DEVENU CHEF DE CHANTIER !

La mise en arrêt longue maladie du responsable de chantier de l'association faillit stopper les travaux. Les ouvriers, sans aucune qualification, ne pouvaient être livrés à eux-mêmes.

Le maire décida donc de le remplacer pour éviter l'arrêt du chantier. Heureusement, ces personnes ne travaillent que trois jours par semaine, ce qui lui laissa un peu de temps pour remplacer la secrétaire de mairie, elle aussi en arrêt maladie !



Les ouvriers de l'association EMERAUDE au travail dans cet atelier chantier d'insertion



Le triste état du lavoir : un pilier de soutènement en bois dans le vide, un dallage disloqué, des murs moisissés et branlants et l'étais qui maintenant le lavoir debout...



Réfection de la tête d'aqueduc qui s'était écroulée. L'aqueduc permet le passage du ru de Minard et le trop plein du lavoir sous la route

Echos de la forêt

Nos grumes adjudgées à 25 800 €



UNE EXCELLENTE VENTE DE BOIS 2015

Conformément au plan d'aménagement 2014-2033, des chênes furent abattus dans les parcelles 26, 27 et 28 pour créer des éclaircies significatives.

Eclaircies qui, rappelons le, doivent en principe favoriser la pousse de jeunes plants pour régénérer la forêt.

La vente aux enchères de juin rapporte à la commune la somme rondelette de 25 800 €.

Les cours très bas des années antérieures semblent retrouver un niveau plus convenable. Ce lot comprenait quelques très belles tiges de fort diamètre qui ont sans doute tiré les prix vers le haut.

EN CHIFFRES

206	Arbres prélevés
186	Nombre de chênes
20	Nombre de hêtres
339	Volume prélevé en m ³
76	Prix du m ³ en euros
15	Superficie des 3 parcelles en hectares

CLOISONNEMENTS 2015-2016

Les cloisonnements (allées) permettent une circulation raisonnée des intervenants en forêt en évitant le tassement des sols néfaste à la croissance des arbres.

- Parcelles 29,30 et 34 : cloisonnements réalisés cet été au broyeur avec un résultat peu esthétique mais une réalisation manuelle n'était pas viable en raison d'un bois trop petit et du coût.

- Parcelle 12 : le cloisonnement sera confié aux affouagistes.

- Parcelles 24 et 25 : ils seront confiés à une entreprise en raison du faible volume de bois à récupérer et du petit effectif des affouagistes.

Pour situer les parcelles, se reporter au Cerclier 2013 page 12

UNE NOUVELLE ROUTE FORESTIÈRE

Dans le cadre de l'aménagement de la forêt, une nouvelle route sera créée (décision du conseil municipal en date du 22 janvier 2015) Elle chevauchera la ligne sommière depuis la D955 jusqu'au chemin des Noues. Nous attendons l'attribution de subventions du fonds d'aide européen pour lancer les travaux.

G.P.

Le clocher

Le battant de frappe de la cloche MARIE-LOUISE remplacé



MARIE-LOUISE et son nouveau battant

À u début de l'été, la sonnerie des cloches annonçant l'angélus cessa soudainement.

Une visite dans le beffroi du clocher permit d'identifier rapidement l'origine de ce dysfonctionnement : la chaîne d'entraînement de la cloche avait « sauté » du pignon moteur.

Alertée, la société SANNIER du Cher assurant la maintenance des cloches découvrit un autre problème

UN BATTANT EN ACIER TOUT NEUF

Le technicien constata que le battant de frappe de la grosse cloche sonnante l'angélus, usé au niveau de la boule de frappe, commençait à enlever du métal sur la jupe.

Un battant dont la boule est usée décrit des moulinets, ne donne plus la note exacte et risque de blesser la cloche, et pire, de la fêler ou d'enlever un morceau de métal, ce qui nécessiterait sa refonte.

De plus, les chapes en cuir qui soutiennent le battant étaient usées et distendues. En conséquence, la boule de frappe ne frappait plus sur la partie épaisse de la cloche mais sur une partie plus fine d'où un risque aggravé de rupture de la cloche.

Chapes et battant furent donc remplacés pour un coût de 1200 €.

Les Merrillons restèrent privés d'angélus environ un mois, le temps de faire usiner sur commande un nouveau battant dans un bloc d'acier doux.

La sonnerie des heures assurée par la cloche moyenne ne fut pas affectée par cet incident.

G.P.



Le battant d'origine installé avec la cloche en 1804. Après 211 ans de bons et loyaux services, il avait fait son temps...

Travaux en bref

Cimetière

UNE STÈLE REMONTÉE

En 2014, la réfection de l'enduit du mur nord-est du cimetière nécessita le démontage de la partie verticale de grande dimension d'un monument funéraire. Trop près du mur, elle empêchait le passage des outils de maçonnerie.

Les lourds blocs de pierre furent ré-assemblés avec l'aide d'une pelle mécanique lors de la venue d'une entreprise pour divers travaux de terrassement.

Cette concession appartient à la famille GIBLIN dont Alphonse fut maire de Merry-la-Vallée à deux reprises (1908-1912 et 1919-1922) Son fils Henri, mort pour la France en 1915 à 21 ans, repose à ses côtés.



Défense incendie

Le remplacement des bornes incendie déclarées non conformes par le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) se poursuit au rythme d'une par an.

Cette année, la bouche incendie située au bas de la rue de l'église a été supprimée et sera remplacée par un poteau d'incendie installé un peu plus loin, rue de Saint-Aubin, à un endroit plus accessible.

Coût prévisionnel de l'opération : 1500 €



Ru de la Fontaine de MINARD

UN LIT DISPARU... MAIS RETROUVÉ !

En Minard, près du hameau du Crot, dans la petite vallée dominée par les hameaux du Chêne et des Davids, serpente un ruisseau qui se jette dans le ru de Vaux dans le bas de la Champagne.

Entre sa source, la Fontaine de Minard et le lavoir du Crot, une partie de son lit avait complètement disparu et l'eau inondait les peupleraies alentours.

Après travaux dans l'été, le ru retrouva son cours normal.



Entretien chemins ruraux

En raison de leur étroitesse, l'entretien de nos chemins ruraux pose problème : les tracteurs d'entreprises d'élagage sont beaucoup trop imposants pour pouvoir y manœuvrer avec une épaveuse.

Nos remerciements à Thierry COUSON qui, ayant conservé des matériels de petit gabarit, accepte encore d'assurer cet entretien.



Lavoirs



Terrassement des abords du lavoir de Guervin restauré fin 2014



Terrassement au lavoir du Crot

Route des Noues

DES ÉPINES ARRACHÉES

Dans le virage du hameau des Noues, à l'embranchement du chemin des Noues prospéraient des épines dont les troncs atteignaient une taille respectable.

Outre leur aspect peu esthétique, elles débordaient sur le chemin apportant une gêne à la circulation et surtout empêchaient toute visibilité aux conducteurs d'engins agricoles s'engageant sur la route.

Coupées par l'employé communal dans l'hiver, les racines ont été arrachées et le terrain nivelé.

Rappelons que dans le cadre de la sauvegarde des variétés fruitières en voie de disparition, 2 poiriers ont été plantés et greffés à cet endroit en l'an 2000.

Il s'agit d'un poirier de Saint-Linard dont on fait du poir et d'un poirier de Fidour. Nos anciens utilisaient ses poires pour confectionner d'excellentes poires séchées appelées « Mirouque ».

Elagage des tilleuls



Malgré un sévère élagage en 2011 et 2012, les tilleuls de l'allée du cimetière ont vite repoussé et de nombreuses branches gênaient la circulation en frottant sur certains véhicules. Dans l'hiver, nous avons loué une nacelle et élagué les branches au-dessus de l'allée.

A l'occasion, les marronniers de la place ont été à nouveau taillés pour éviter la nuisance due aux marrons sur la route.

Elagage au lamier

Poursuite de l'élagage des branchages surplombant exagérément les voies publiques

Pour pallier la négligence de certains propriétaires riverains qui n'assument pas leurs obligations en matière d'élagage et ce, malgré les nombreux commentaires publiés dans les bulletins municipaux précédents, la municipalité prend en charge ce problème pour en finir avec ces branchages en surplomb aux conséquences néfastes.

De toutes manières, cet élagage en hauteur très dangereux n'est pas à la portée de particuliers et nécessite un matériel adapté.

LA PROCÉDURE EST LA SUIVANTE :

■ Le riverain est mis en demeure de faire les travaux avant une date limite.

Si les travaux ne sont pas faits à la date fixée, la commune les prend en charge aux frais du propriétaire (procédure légale autorisée par la loi N°2011-525 du 17 mai 2011, article L2212-2-2 du CGCT)

■ La commune convoque alors 2 entrepreneurs : un pour l'élagage et un autre pour le ramassage des branches sur la route, et règle leurs prestations.

■ Ensuite, le Trésor Public de Toucy est chargé du remboursement de la somme due par le particulier, somme proportionnelle au temps passé.

Ainsi, grâce à un regroupement des travaux, la somme demandée au riverain défaillant reste finalement modeste au vu du service rendu et de plus, c'est la commune qui s'occupe de tout !

G.P.



Samuel MARTEAU, entrepreneur, et son imposant matériel en action



Thierry COUSON assure le ramassage des branchages sur la route

Nathan QUERO

*Un jeune et talentueux
Merrillon sacré
meilleur apprenti
boucher de la
région Bourgogne
en janvier 2015*



Nathan était un bon élève au collège. Il aurait pu poursuivre sa scolarité vers une seconde générale. Des stages en entreprise en classe de troisième ont été déterminants dans ses choix.

L'APPRENTI BOUCHER AU SOMMET

Avant de passer son CAP en mai au CIFA d'Auxerre, Nathan a eu un très beau parcours au concours du meilleur apprenti boucher de France. Son palmarès est éloquent :

- 1^{er} du département en novembre 2014
- 1^{er} de la région en janvier 2015
- 10^e sur 24 lors de la finale nationale à la Rochelle, le 13 avril dernier

Toutes nos félicitations à ce courageux jeune homme qui, par son travail, son sérieux et grâce à la filière de l'apprentissage, se prépare un bel avenir professionnel avec un bon salaire dans un secteur où le chômage n'existe pas. Il fait honneur à notre commune. Un exemple à suivre pour d'autres jeunes.

G.P.

INTERVIEW

Quand avez-vous choisi votre métier ?

En 3^e, on suit des stages d'une semaine en milieu professionnel. J'avais envisagé la découverte du métier de menuisier ou celui de boucher. C'est le second qui a eu ma préférence et j'ai fait mon stage en supermarché à Toucy.

Qu'est ce qui a déterminé ce choix ?

Déjà à la base, j'aime la viande ! Pendant le stage, j'ai vu comment on part d'une carcasse pour aller vers une pièce de détail et ça m'a intéressé. J'ai ensuite cherché un maître d'apprentissage.

Christophe PINEAU, à Toucy, m'a fait confiance pour me prendre pendant 2 ans.

Rendez-lui visite à la « Boucherie du bœuf tricolore » de Toucy, il sera ravi de vous préparer une belle pièce de viande française.

Vie scolaire

Encore du changement à l'école : Arrivée de nouveaux enseignants

Mesdames Christine PETIT et Laetitia ADAM ont choisi de quitter notre école pour exercer leurs fonctions sous d'autres cieux. Elles sont remplacées par M. Florent MANGIN d'HERMANTIN et son épouse.

Florent n'est pas un inconnu puisqu'il exerça à Merry-la-Vallée durant l'année scolaire 2013/2014. Il avait demandé sa mutation en prévision de la fermeture conditionnelle d'une classe en 2014... classe qui en définitive a été réouverte à la rentrée !

Nous sommes ravis de le retrouver après son petit séjour à Saint-Fargeau. Il assume désormais la direction de l'école. Quant à madame MANGIN d'HERMANTIN, actuellement en congé parental, elle ne rejoindra son poste qu'après les vacances de février.

En attendant, deux maîtresses assurent à tour de rôle son remplacement : madame Emeline SELLIER qui enseignait l'année dernière à Auxerre et madame Marine ARDILLOT.

Quant à l'effectif, il est en légère hausse par rapport à l'année précédente avec 43 élèves répartis sur trois niveaux : CE2, CM1 et CM2.

Au total, 82 élèves sont scolarisés sur le regroupement pédagogique et sont répartis comme suit :

- **Les Ormes** : 16 élèves
- 1 classe de 16 CP
- **Saint-Aubin** : 23 élèves
- 1 classe de 15 CE1 + 8 CE2
- **Merry** : 43 élèves
- 1 classe de 9 CE2 + 12 CM2
- 1 classe de 16 CM1 + 6 CM2

G.P.



M. Florent MANGIN
d'HERMANTIN



Mme Emeline SELLIER

LA GUERRE 14-18 ILLUSTRÉE PAR LES ENFANTS

Avant la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, les enfants ont travaillé sur la Grande guerre. Ils ont rendu hommage à nos poilus à leur manière en réalisant des dessins au fusain à partir de documents mis à leur disposition.

Certains ont accompli leur devoir de mémoire en participant à la cérémonie du 11 novembre organisée par la mairie.



Vol de fleurs au cimetière

Une habitante d'un village voisin mise en garde à vue cet été...



COMMENT PEUT-ON COMMETTRE UN ACTE AUSSI MÉPRISABLE ?

Depuis des années, le vol de fleurs est un phénomène récurrent dans notre cimetière. Régulièrement, des personnes en colère ou éplorées viennent se plaindre en mairie.

Mais que répondre, que faire ? Fermer le cimetière n'est pas envisageable, pas plus que l'embauche d'un gardien. La mairie réfléchit à l'utilisation d'une caméra avec détecteur de mouvement, système qui réduit le volume d'informations à gérer. En attendant, la vigilance de chacun peut payer comme cela faillit arriver cet été.

LA VOLEUSE PRÉSUMÉE IDENTIFIÉE...

Dans l'été, grâce à la perspicacité d'une Merrillonne, l'origine du problème semblait enfin identifiée. En effet, se rendant un jour sur la tombe de ses parents, peu après 12 heures, elle remarqua le comportement suspect d'une femme dont la voiture était garée devant la grille du cimetière avant de constater la disparition de ses pots et fleurs.

Peu après, elle fit part de ses soupçons à une tierce personne qui identifia rapidement la suspecte grâce à la description de la personne et de la voiture.

Un passage devant sa maison dans le village voisin permit de reconnaître immédiatement les pots de fleurs volés qui trônaient dans le jardin de la dame. Plusieurs plaintes furent alors déposées en gendarmerie.

UNE AFFAIRE ENFIN RÉSOLUE ?

Merry dépend de la gendarmerie d'Aillant et Eglény de celle de Toucy. L'affaire se compliquait... et les gendarmes n'intervinrent que plusieurs jours après les faits. Ils mirent quand même la suspecte en garde à vue qui nia farouchement l'évidence.

Finalement, l'affaire resta sans suite car la justice estima que les plaignants ne pouvaient fournir une preuve formelle démontrant que les fleurs retrouvées au domicile de la suspecte leur appartenaient !
Etrange justice où la parole d'honnêtes citoyens ne pèsent pas lourd face à la délinquance...

A l'avenir, gravez vos noms sur vos pots de fleurs et prenez des photos de la tombe fleurie. Vous pourrez peut être ainsi apporter la preuve qu'elles vous appartiennent en cas de vol...

G.P.

Conférence

**70 ans après,
Marcel POULET
se souvient
des troupes
américaines
stationnées
à Toucy**



A la salle des fêtes, Marcel et Marc POULET ont évoqué les exploits de la 13^e et de la 101^e Airborne en 1945

Samedi 26 septembre, une cinquantaine de personnes assista à la conférence, organisée par Reliance, de Marcel POULET et de son fils Marc sur les troupes américaines dans l'Yonne à la fin de la seconde guerre mondiale. Accompagnés d'un diaporama, ils relatèrent les exploits de la 13^e Airborne de février à fin juillet 1945 et de la 101^e Airborne de début août à la fin novembre 1945, date de sa dissolution à Auxerre. Dans les deux cas, ce sont 13 000 hommes qui se répartiront dans les principales villes du département avec plusieurs centaines de véhicules, armement, services et aussi tous les problèmes en résultant.

Marcel POULET avait 9 ans à cette époque. Il a gardé ses souvenirs intacts d'où ses recherches sur les raisons d'un camp américain devant sa maison familiale à Toucy.

Marc POULET eut la tâche d'étudier les archives militaires américaines grâce à sa maîtrise de la langue. Son père a recherché dans les archives françaises et la presse locale pour détailler les aspects un peu oubliés de cette période soixante dix ans après.



*Camp américain à Toucy où stationnait une partie de la compagnie médicale de la 13^e Airborne (maquette)
Il se situait sur le champ de foire de l'époque, aujourd'hui lotissement compris entre le supermarché et la route de Joigny.
En haut à gauche, les bâtiments de l'ancienne usine électrique dite l'Urbaine, aujourd'hui parking annexe du supermarché.*

L'actu en bref

**ERDF protège
le réseau aérien
haute-tension**

Durant l'année, une entreprise privée d'élagage, mandatée par ERDF, est intervenue à plusieurs reprises en divers endroits de la commune pour élaguer les boisements de particuliers qui menaçaient les lignes électriques haute-tension.

Là encore, la négligence, voire l'irresponsabilité, des propriétaires qui laissent croître (ou plantent) des arbres de grande hauteur à proximité des lignes pose problème.

Cet élagage présente évidemment des dangers d'électrocution par contact direct ou par la formation d'arcs électriques et la commune n'est pas habilitée à intervenir sous le réseau haute-tension.

Elle doit veiller simplement à la sécurité du réseau basse-tension constitué par des câbles isolés électriquement.



Un engin impressionnant

Début septembre, après coupure de l'électricité, cette entreprise spécialisée de Seine-et-Marne entra en action avec une énorme machine : un lamier autonome à scie unique pouvant atteindre une hauteur de 25 mètres ! Matériel d'origine américaine dont il n'existe que quelques exemplaires en France.

Le plus gros noyer de la commune abattu...

Le magnifique noyer sans doute centenaire, bien connu de tous puisque situé en bordure de la rue de Toucy (D22) à l'entrée de la commune, n'est plus. Sa disparition laisse un grand espace vide auquel les automobilistes devront s'habituer !

Après le décès de la propriétaire, madame Ginette GIBERT, les héritiers ont jugé plus prudent de le faire abattre. Il est vrai qu'il présentait un réel danger, en raison de son énorme taille et de sa proximité avec la route, pour la circulation routière et les réseaux aériens proches en cas de chute lors d'une tempête.

En janvier, par sécurité, la mairie avait fait élaguer les branches les plus basses surplombant la route. Il aurait suffi d'attendre quelques mois pour faire l'économie de cette opération...

G.P.



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



Photos Marcel Poulet

Le mercredi 11 novembre 2015, nous nous sommes réunis autour du monument aux morts de Merry-la-Vallée pour commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918. Ce 97^e anniversaire s'inscrivait dans le cadre des cérémonies du centenaire de la première guerre mondiale. Nous avons rendu hommage aux Merrillons morts pour la France. Les enfants ont rappelé le nom de ceux qui sacrifièrent leur vie et déposèrent une rose sur la tombe de ceux inhumés dans notre cimetière. La municipalité remercie celles et ceux qui, par leur présence, ont accompli leur devoir de mémoire et les enfants pour leur participation à cette cérémonie.



Les enfants s'apprêtent à citer le nom des Merrillons morts pour la France



Notre fidèle porte-drapeau, ancien combattant

Marcel POULET

Nouvelles publications

Quand, comment et pour qui sont nées ces rares céramiques somptueusement nappées de bleu profond? Devenues presque mythiques pour les collectionneurs, un passage en vente publique est un évènement. L'archéologie, les archives, un vaste recensement dans les collections publiques et privées (une centaine de pièces) et des années de recherche permettent enfin de répondre à la question.

I. Historique d'une identification

Les pionniers, Paul Mallet, Paul Jeanneney. Les «bleus de Saint-Vérain» deviennent les bleus de Puisaye.

II. Le XVI^e siècle. Les bleus aristocratiques

Les commanditaires, le rôle des Rochechouart. Chronologie et datation, l'archéologie. Les décors «nobles», les décors religieux. Bouteilles, carreaux, épis de faîtage, gourdes.

III. Le XVII^e siècle. Les bleus bourgeois

Raisons d'une mutation, nouveaux décors. Bouteilles, cruches à trois anses dites berchets, épis de faîtages, gourdes, surtout de tables, bénitiers.

IV. Le XVIII^e siècle. L'adieu progressif aux grès bleus

Flacons, berchets, pièces utilitaires. Evocation de la production utilitaire durant ces trois périodes.

V. XX^e et XXI^e siècle. Les bleus de la réminiscence

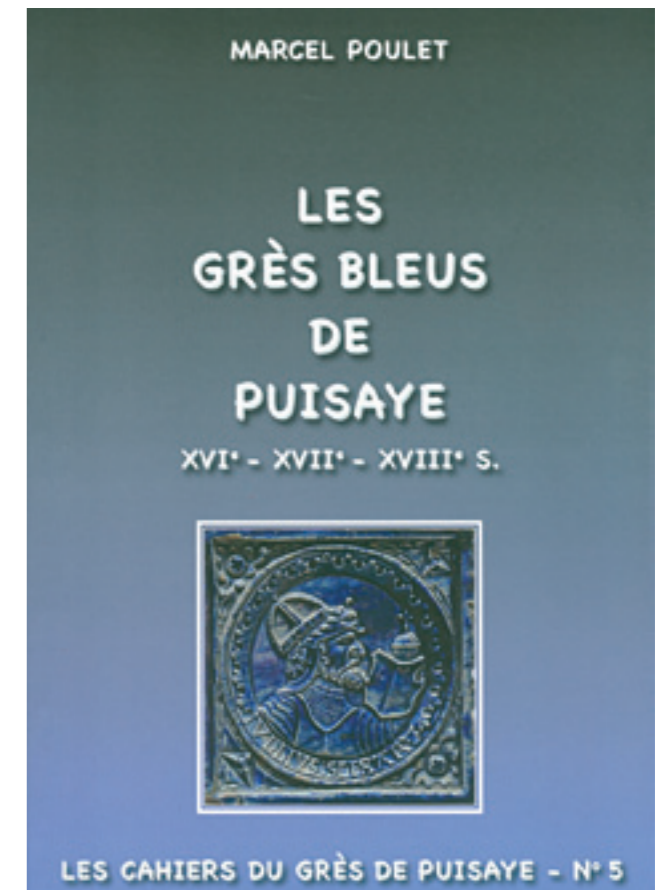
VI. La glaçure bleue

Les analyses de laboratoire, les documents archéologiques, les archives, le commerce de l'azur.

Un volume 21X29,7, 112 pages, photographies couleurs. Mai 2015.

Les Cahiers du grès de Puisaye, 10, rue de Toucy, 89110, Merry-la-Vallée.

Les grès bleus de Puisaye



La bataille de Bléneau



Marcel Poulet a écrit un ouvrage en collaboration avec Camille Pellet, édité par la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne (SSHNY) basée à Auxerre.

Cette bataille se déroula du 6 au 7 avril 1652 et se termina par la victoire de Turenne qui brisa l'attaque de Condé, sauvant ainsi la cour et le roi.

Pour les férus d'histoire locale, renseignements et commande de l'ouvrage auprès de la Société des Sciences :
E mail : sshny89@laposte.net

La Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne est aussi présente sur Internet : Site : www.sshny.org

Association Reliance

Vide-grenier

UNE EXPOSITION ET UN FILM À L'ÉGLISE EN MARGE DU VIDE-GRENIER

Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, l'association Bleu Horizon Productions proposa, à l'église de Merry-la-Vallée, une exposition de peinture intitulée "Qui se souviendra de nous dans cent ans ?" à laquelle participent une vingtaine de peintres icaunais sur le thème de la Première Guerre mondiale.

Le film **Les Fiancées de Sainte Agathe**, réalisé par Alain Cancel, inspiré de la vie d'Alain Fournier mort au combat le 22 septembre 1914, et de son roman le Grand Meaulnes, fut projeté le dimanche 21 juin à 15 h et 17 h à l'église.

Ce film a été tourné dans le Cher, pays d'Alain Fournier, mais également dans l'Yonne d'où acteurs, figurants, techniciens et réalisateur sont originaires. Le château de Grandchamp, en Puisaye, a notamment servi de cadre à la scène de la fête étrange du roman.



Une des toiles exposées dans l'église

Vide-grenier BD... en images



La belle affiche de Patrick



Beaucoup d'albums BD étaient proposés à la vente



Les dessinateurs BD ne chôment pas...

Le Croc-Chanson

Le Croc-Chanson est né de l'idée de promouvoir de manière ludique le Vide-Grenier BD. Du fait de la présence au Vide-Grenier BD de dessinateurs venus pour le week-end, pourquoi ne pas leur faire réaliser une œuvre dessinée sur des chansons et devant un public.

Troglo Dick m'a expliqué qu'il avait participé à un catch à moustache où les dessinateurs s'affrontaient sur de la musique. Je me suis dit que l'on pourrait faire la même chose. Manque de bol, la fédération de catch à moustache s'est opposée à ce que nous utilisions leur concept à moins de les inviter (14 personnes...).

Nous avons donc cherché un autre concept par manque de moyens. Les dessinateurs, au lieu de s'affronter, dessineraient les uns après les autres sur la durée d'une chanson, affaire résolue. Il fallait maintenant, trouver des chansons et des gens pour les chanter. La chorale de Saint-Aubin et la Cadencia de Toucy ont accepté. Nous avons sélectionné, bon an mal an, 20 chansons de variété française riches en images. Les textes furent envoyés à tous les dessinateurs afin d'éviter le stress de la page blanche...

Restait le financement et là, riche idée, nous allions utiliser le CROWDFUNDING... in french le financement participatif. Le principe : mettre le projet sur une plate-forme Internet, les internautes soutiennent le projet et reçoivent des contreparties en échange. L'écriture du projet avec Yvette (du CMD) fut un grand moment de littérature. Après moult versions et agacements, il faut bien dire, la version définitive fut mise en ligne. Et là, Grosse déception.

Certains ont cru que nous vendions des graines (la plate-forme s'appelle Graines de start), d'autres crurent que Graines de start nous subventionnait, bref personne ne comprenait rien à l'affaire. Les rares qui réussirent à aller jusqu'au bout du truc ne virent pas le logo de sécurité au moment de mettre leur numéro de carte bleue, prirent peur et se sauvèrent en courant.

Finalement, nous avons partagé les frais entre RELIANCE de Merry-la-Vallée et CMD de Saint-Aubin-Château-Neuf. Quant à la promo, outre les flyers et affiches dessinées par Alain Boudaia et moi-même, nous avons défilé déguisés dans les rues de Toucy, le jour du marché en hurlant dans un haut-parleur. Eh oui, car il faut être déguisé et grimé pour participer au CROC-CHANSON.

Le jour J arrive. Chanson ! Le premier dessinateur se met sur sa feuille, petit moment de stress, argh, rien ne sort... Et là, dans un grand élan de solidarité, tous les dessinateurs se mirent à dessiner en même temps sur la feuille. La belle organisation vola en éclat pour le plus grand plaisir de tous, car au lieu d'avoir un dessin par page, il y en eut une multitude. De toute façon comme aucun dessinateur n'avait vraiment lu les textes des chansons (certains même me dirent qu'ils ne les avaient jamais reçues...) ce fut une joyeuse et prolifique improvisation.

Les dessins furent mis aux enchères à l'Américaine (au chapeau) par l'animateur et le chapeau présenté par un malabar déguisé en Terminator. Personne n'a mouffé, nous n'avons déploré aucun mort et tous les dessins ont été vendus !

Rendez-vous pour le nouveau Croc Chanson le 20 juin prochain avec la chorale «Pour le Plaisir».

Patrick MANIEZ.



La folle soirée au moulin du Berceau avec la chorale de Saint-Aubin et la Cadencia de Toucy

Randonnée intercommunale

PARLY
remporte
le trophée
du SIVU



Le départ sur la place Henri CHAMVRES

C'est par une belle journée, ce 28 juin 2015, que les 46 marcheurs présents se sont élancés de la place Henri Chamvres, à Merry-la-Vallée, en début de matinée. Deux tracés, concoctés par Gérard Caglioni étaient proposés : 6 et 12 kilomètres, avec départs différés pour rejoindre Parly qui était cette année la commune organisatrice.

Des petites pauses « casse-croûtes », organisées par Gil, étaient les bienvenues ; la chaleur commençant à se faire sentir au long de la matinée.

La rencontre avec d'autres groupes de randonneurs venus des autres villages, était également bien agréable. Quatre cent trente sept participants (dont 333 marcheurs, 61 cyclistes et 43 cavaliers) se sont donc retrouvés à Parly.

Parly remporte cette année le trophée avec ses 161 randonneurs, devant Beauvoir et Merry-la-Vallée qui a du rendre la coupe. Rappelons qu'il s'agit d'une proportion entre nombre de randonneurs et habitants de chaque commune.

Après le traditionnel vin d'honneur offert par le maire de Parly, les nombreux participants ont pu se restaurer sous la rotonde.

La journée s'est terminée par un concert dans la salle des fêtes donné par le quatuor de clarinettes de l'harmonie d'Auxerre, suivi d'un récital des choristes de Beauvoir, qui nous ont interprétés de belles reprises de standards musicaux célèbres.

Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles des communes engagées qui ont œuvré pour la bonne marche de cette journée et, sans qui rien ne serait possible.

Rendez-vous l'année prochaine à Eglény.

A noter que le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) dans sa forme actuelle risque de disparaître. En effet, la préfecture veut supprimer les syndicats intercommunaux de moins de 10000€ de budget ; les élus des 7 communes travaillent donc à de nouveaux statuts, certainement sous forme d'association, tous désireux de maintenir ces manifestations.

Emmanuel POULET

Sauvegarde du site Saint-Félix

*Restauration des
objets d'art de
notre église,
le nouvel objectif
de l'association*



L'assemblée générale s'est tenue le 20 juin à la mairie en présence du président d'honneur de l'association, le professeur Roger HENRION

Après avoir sauvé de la ruine la chapelle Saint-Félix, l'association entend poursuivre son action en faveur de la pérennité du patrimoine communal. Ses nouveaux statuts adoptés en 2014 prévoient la restauration des objets d'art de notre église, en association avec la municipalité.

L'aide à apporter à la commune, qui vient d'engager la rénovation des façades, porte sur la restauration des objets classés au titre des monuments historiques en date du 25 octobre 1962. Rappelons ces 3 objets : le retable du maître-autel du XVII^e, les tabernacles en bois du XVII^e et XVIII^e et le Christ en croix surmontant la poutre de gloire, bois XVII^e.

RESTAURATION DU RETABLE DATÉ DE 1666

C'est la première action envisagée qui consiste à faire procéder au décapage des 3 panneaux en pierre recouverts, à une époque inconnue, d'un badigeon grisâtre fortement écaillé laissant apparaître en de rares endroits, des traces de polychromie.

Dans cette perspective, il a été demandé conseil à madame CLERT de la Conservation des objets d'art à Auxerre. Une réunion sur place eut lieu le 12 juin pour examen de la situation et évocation des pistes possibles d'actions. Nous attendons son compte-rendu et ses suggestions.

Voir pages suivantes l'article de Marcel POULET sur le retable

PROTECTION DE L'ORGUE DE L'ÉGLISE

Ce modeste instrument est en état de fonctionnement mais demande nettoyage et protection pour éviter sa

dégradation. Un dépoussiérage a été effectué et une housse de protection installée, housse réalisée bénévolement par notre artisan sellier Emmanuel POULET.

ENTRETIEN DE LA CHAPELLE

M. DESPERAK a réparé la serrure qui fonctionnait mal et graissé les gonds

Le traitement des mousses du soubassement a été renouvelé suivi d'un brossage pour leur élimination.

Il reste à traiter le problème d'une légère fuite à l'intérieur dans l'angle est de la façade et le remblaiement des trous d'accès du chemin.

ANIMATIONS

La 18^e randonnée de l'enfant Félix de mars a eu du succès avec plus de 80 marcheurs, VTT et cavaliers.

La cérémonie de bénédiction des enfants du 15 juillet a été annulée, le clergé ne souhaitant pas se déplacer cette année en raison d'une participation jugée par lui trop faible en 2014.

A.M.P.

RÉCOLTE DE FONDS

L'association réfléchit aux moyens de trouver des fonds car son actif est insuffisant pour financer les travaux de restauration.

En attendant des solutions, si vous avez à cœur de sauvegarder le patrimoine de votre village, apportez-nous votre soutien en adhérant à l'association.

Le retable de l'église

Par Marcel **POULET**

Notre église Saint-Vincent, dont l'extérieur est en pleine rénovation, recèle plusieurs objets d'art classés : Tabernacle en bois du XVII^e et XVIII^e siècles, Christ et arbre de gloire du XVII^e siècle sous la voûte de la nef.

L'œuvre la plus importante est sans conteste le retable monumental occupant tout le chevet (fond de la nef). Fronton, chapiteaux et colonnes encadrent trois bas-reliefs en pierre : un grand panneau central (173 x 189 cm) et, de part et d'autre, deux panneaux plus petits (80 x 130 cm environ) exécutés sur des dalles de calcaire blanc.

La date de 1666, gravée sur un cartouche tenu par deux angelots dorés, confirme ce qui se déduit de l'analyse : Il s'agit d'une œuvre de style baroque.

Le grand panneau central que nous présentons ci-contre montre bien plusieurs caractéristiques de cet art né à la fin du XVI^e siècle avec la contre-Réforme et qui triomphe au XVII^e siècle : Composition mouvementée, tourmentée même, bâtie sur la diagonale, courbes, draperies compliquées. On est bien loin de la simplicité et de la sérénité des compositions religieuses de la Renaissance. On ne peut pourtant dénier à cette descente de croix, dans sa théâtralité, une indéniable puissance émotionnelle.

C'est une très belle œuvre de notre patrimoine local dont hélas nous ne connaissons jamais l'auteur. Elle fut peinte jadis comme cela se faisait alors. Plusieurs traces, surtout sur les panneaux latéraux, de couleur (bleu, brun-rouge) sont encore décelables. Sans doute à cause du mauvais état de la peinture, ces bas-reliefs furent badigeonnés, à une date inconnue, d'un ton uniforme grisâtre. Cette peinture à son tour s'est écaillée en donnant à l'ensemble, avec une épaisse couche de poussière, un aspect de délabrement qui n'est en fait que superficiel, la pierre elle-même n'étant pas attaquée.

Un « nettoyage » rendrait à l'ensemble son éclat et son intérêt. C'est pourquoi un rendez-vous a été organisé sur place avec Mme CLERT, responsable de la conservation des objets d'art, qui a soumis un dossier avec des photographies, au Service des Monuments Historiques pour avis sur la solution à adopter.

QUI ?

Comment est né cet ensemble, non seulement les trois bas-reliefs mais toute l'architecture monumentale dans laquelle ils s'intègrent ?

La Fabrique (nom de l'association de la paroisse d'autrefois), même si elle était soutenue par tous car elle rassemblait la « communauté des habitants » comme on disait alors et qui se réunissait à l'église pour débattre des questions religieuses ou non, n'était pas riche.



Panneau latéral droit

Le Christ en prière avant son arrestation, dans le jardin de Gethsémani.



Panneau latéral gauche

La Transfiguration. Le Christ s'élève dans le ciel sous les yeux de Pierre, Jacques et Jean, qu'il avait amenés avec lui sur la montagne.



Le grand panneau central du retable du maître-autel : La descente de la croix

Les travaux répétitifs à l'église étaient financés par des ventes de coupes de bois.

Quant aux objets mobiliers ils étaient offerts par des notables ou seigneurs voisins. A Merry ces "voisins" ne roulaient pas sur l'or, tant à la Racine (Jeuilly ou Juilly) qu'à Arthé. Ceux de Vaux étaient fortunés (de Bernage, prévôt des marchands à Paris) mais leur paroisse était celle de Saint-Maurice-Thizouailles.

Quant aux seigneurs en titre de Merry il s'agissait... des chanoines de la cathédrale d'Auxerre (le Chapitre). Alors... voilà la réponse ?

Non. Comme l'avait déjà remarqué le père NOIROT

dans son histoire de la Vallée d'Aillant, les bons chanoines ne firent jamais rien pour l'église et leurs comptes, fort bien tenus et qu'on peut consulter aux Archives départementales, le prouvent.

Certes, ils avaient donné un tiers de leur forêt aux habitants à la fin du XVI^e siècle mais c'était essentiellement pour avoir la paix après d'interminables contestations sur les droits d'usage. En outre, au plan religieux, Merry faisait partie du diocèse de Sens et non de celui d'Auxerre.

La question reste et restera sans doute... une question.

Centenaire 1914-1918

Ils sont morts, il y a 100 ans...



Par Guy PREVOST

8 MERRILLONS SONT TUÉS DURANT L'ANNÉE 1915

Merry-la-Vallée, par l'intermédiaire du Cerclier, poursuit l'hommage à ses poilus Morts pour la France. Ce devoir de mémoire débuté en 2014 s'achèvera en 2018.

A l'occasion du centième anniversaire de leur décès, nous rendons hommage à ceux tombés au champ d'honneur au cours de l'année 1915 en les sortant de l'anonymat.

BENETON Jules Mort à 21 ans

Jules naît le 4 janvier 1894 à Merry. Fils de BENETON Jules, cerclier, et de BEDIN Hortense, originaire de Villiers-Saint-Benoit. Célibataire, Jules habitait avec ses parents en Bagin, dans la maison actuelle de la famille GRISARD.

Soldat de 2^e classe au 77^e régiment d'infanterie entré en campagne le 5 septembre 1914, il est déclaré disparu à la date du 16 juin 1915 ... mais son décès ne sera constaté que le 3 novembre 1915 à Neuville-Saint-Vaast dans le Pas-de-Calais.



Carte postale: La grande guerre 1914-15 "Dans les ruines de Neuville-Saint-Vaast," localité où fut tué Jules BENETON

Son corps, dont on peut supposer qu'il fut retrouvé plusieurs mois après sa mort, est inhumé dans la nécropole « LA TARGETTE » à Neuville-Saint-Vaast, tombe 6348, rang 5, carré 26.

Jules est l'oncle d'Andrée BENETON, de Jeannine HORTRIQUE et de Raymond BENETON

CORDE Eugène Mort à 29 ans

Eugène naît le 30 août 1885 à Dampierre-sous-Bouhy, canton de Saint-Amand dans la Nièvre. Fils de Jean Baptiste CORDE, cultivateur, et GAUDIN Louise de Bitry. Il épouse Berthe CHARON à Mezilles en 1906.

Soldat de 2^e classe au 213^e Régiment d'Infanterie, matricule 01725. Il fut tué à l'ennemi le 18 juin 1915 à 8h30 du matin à Bois-en-Brosse, dans la vallée de la Fecht en Alsace.

Il est inhumé à Metzeral (Haut-Rhin) dans la nécropole « CHÊNE-MILLET » tombe 1456.

Eugène n'a aucune attache familiale à Merry. Il s'y était probablement installé avant le début de la guerre pour y exercer une profession du genre bûcheron, charbonnier ou commis.

Il figure sur notre monument aux morts car Merry a été son dernier domicile. Il ne figure pas sur celui de Dampierre.

FONTENOY Albert Mort à 24 ans FONTENOY Abel Mort à 20 ans

Albert et Abel étaient deux des cinq enfants d'Edouard FONTENOY et de ROY Alexandrine, tous deux originaires de Tissey dans l'Yonne (canton de Tonnerre). Célibataires, ils habitaient au Chêne, avec leurs parents, dans la maison actuelle de la famille BERGER-PERRIN. Leurs parents exploitaient la ferme pour le compte des propriétaires de l'époque, la famille THIBAULT.

Les deux frères seront tués à l'ennemi à quelques mois d'intervalle !

Extrait d'un journal local du 28 avril 1922.

MERRY-LA-VALLÉE

Le retour des morts pour la Patrie

Une foule nombreuse a assisté aux obsèques civiles et définitives du soldat Abel FONTENOY décédé vers le 31/12/1915 et inhumé provisoirement au cimetière de Carency - ouest.

Les enfants des écoles conduits par leurs maîtres et maîtresses, les vétérans, les démobilisés marchaient en tête du cortège.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par M. HENRION au nom des vétérans, par M. Edmond MAISON au nom des démobilisés et le troisième plus particulièrement émouvant par M. PLAISIR, maire.

■ **Albert** naît le 5 avril 1891 à Tissey. Il était soldat au 368^e R.I. Son corps n'a pu être identifié sur le champ de bataille. Dans le jugement de 1921 lui tenant lieu d'acte de décès, il est déclaré disparu à la date présumée du 4 juillet 1915 au terrible combat de Bois-le-Prêtre près de Montauville en Meurthe-et-Moselle.

■ **Abel**, son cadet, naît le 3 mai 1895 à Tissey. Soldat au 60^e bataillon de chasseurs à pied, médaillé militaire, il décède antérieurement au 31 octobre 1915 dans la région de Carency. Il est inhumé par un groupe de brancardiers de la 77^e division au cimetière de Carency-Ouest.

Son décès est fixé au 22 octobre 1915 à Souchez près d'Arras dans le Pas-de-Calais par un jugement du tribunal de Joigny du 12 décembre 1917.



Albert FONTENOY : Photographié en 1912 lors de son service militaire (Archives Suzanne MAISON)

Un train spécial parti de Creil le 21 avril, arrivé en gare de Sens le samedi 22 avril 1922 ramena le corps d'Abel. Il est inhumé dans notre cimetière le mardi 25 avril 1922 à 2h légales, concession N°224.

Ce sont les oncles du côté maternel de Raymond BENETON, de Jeannine BARDOT, de Georges PREVOST et de Suzanne MAISON.

GIBLIN Henri Mort à 21 ans

Henri voit le jour à Merry en 1894, le 22 août. Fils de GIBLIN Alphonse, qui fut maire à deux reprises de Merry (1908-1912 et 1919-1921) et de LAFORGE Victorine.

Célibataire et cultivateur, il habitait avec ses parents au bourg, 16 rue de l'Eglise, dans l'ex maison de Marcel PREVOST. Henri avait 6 frères et sœurs, dont Philippe, chef bien connu de la fanfare de Merry (voir article sur le Cerclier 1997).

Soldat au 8^e Régiment d'Artillerie. En convalescence à Merry, il décède au domicile de son père le 17 août 1915.

Henri est inhumé dans notre cimetière (concession N°37) avec des membres de sa famille.

Henri est le grand-oncle de Bernard GIBLIN.



La tombe familiale dans notre cimetière où repose Henri GIBLIN

JOLIVET Gaston Mort à 19 ans

Gaston naît à Merry le 15 octobre 1895. Fils de JOLIVET Simon Clovis dit Paul, cultivateur et marchand de bois, et de GUILLEMAIN Marie originaire de la Beauce dont le père était entrepreneur de battage. Célibataire, il habitait au Chêne chez ses parents dans la maison actuelle des époux BRIAND.

Gaston JOLIVET est le plus jeune Merrillon tué lors de cette guerre.

Soldat au 89^e Régiment d'Infanterie, 12^e compagnie, 3^e bataillon, il est tué à l'ennemi entre le 20 et 27 juin 1915 à Vauquois, près de Verdun. Par la suite, il sera reconnu mort le 25 juin 1915 à 17h sur le champ de bataille. Son corps sera transféré au cimetière militaire de Vauquois le 21 avril 1923 aujourd'hui appelé « Nécropole nationale VAUQUOIS » (tombe 1219)

Le village de Vauquois fut rayé de la carte par l'artillerie et les mines, il n'a jamais été reconstruit.



A droite le frère de Gaston, Roger JOLIVET artilleur. Il survécut au conflit. Photographié près de sa batterie lors de la guerre 1914-1918. (Archives Jean-Pierre JOLIVET)

Son nom figure aussi sur une plaque commémorative dans l'église d'Orgères-en-Beauce où il passa la plus grande partie de son enfance chez sa grand-mère maternelle.

Gaston est l'oncle de France BRIAND et le grand-oncle de Jean-Pierre JOLIVET.

Anecdote :

France BRIAND n'a pas oublié les récits de sa grand-mère relatifs aux poilus. Elle m'a rapporté que les soldats arrivaient en permission dans un état sanitaire épouvantable.

Ainsi, Gaston passait d'abord par l'écurie où il se débarrassait complètement. Son linge était mis dans un baquet. On le faisait bouillir car il grouillait de « totos ». Après s'être lavé et débarrassé de ses poux, on lui apportait des effets propres et il pouvait enfin entrer dans la maison. A noter que Gaston venait et repartait à la gare de Migennes à pied.

MESSAGER Fernand Mort à 24 ans

Il voit le jour le 19 février 1891 à la Villotte. Fils de MESSAGER Philibert dit Paul et de GYE Albertine. Célibataire, exerçant la profession de journalier, il habitait avec ses parents au hameau de Maumont, mais du côté de la commune de Toucy.

Soldat au 153^e Régiment d'Infanterie 6^e compagnie, matricule 1911, il décède à Aubigny-en-Artois dans le Pas-de-Calais le 20 juin 1915 à 19h des suites de ses blessures de guerre : plaie perforante à la cuisse gauche par éclats d'obus.

A la fin de la guerre, les parents de Fernand s'installent à Merry-la-Vallée, dans le haut de la rue Toucy, au numéro 28.

Fernand est inhumé définitivement dans notre cimetière le lundi 13 février 1922 à 2h légales, concession N° 220, à côté de BELLIER Frédéric.

Il figure aussi sur le monument aux morts de Toucy.

Extrait du Bourguignon du 8 février 1922

Le transfert des corps des militaires

Un train funéraire venant de Creil arrivera en gare de Sens le jeudi 10 février à midi 27, ramenant des militaires dont voici la liste :

Merry-la-Vallée : **MESSAGER Fernand**

PLAISIR Marcel Mort à 26 ans

Marcel naît le 18 juillet 1889 à Merry. Fils de PLAISIR Louis, dit "Pouny", cultivateur, et de MALLOT Albertine dite « Bertine ». Il épouse en 1914 GAUTROT Aline à Grandchamp. (Elle se remariera en 1920 avec son frère Germain) Avant son mariage, il habitait aux Huchons avec ses parents dans la maison actuelle de M. et Mme GENREAU Richard.

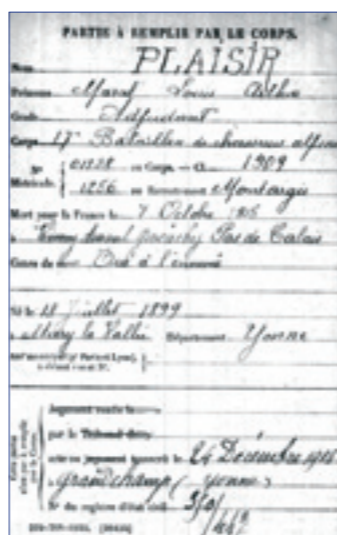
Marcel était employé au chemin de fer à la compagnie du P.L.M.

Arrivé au corps du 17^e bataillon de chasseurs alpins le 1^{er} septembre 1914 comme soldat de 2^e classe, matricule 1256, il est nommé sergent en mai 1915, puis adjudant en août.

Marcel décède dans une tranchée devant Givenchy dans le Pas-de-Calais le 7 octobre 1915 à 1h d'une blessure mortelle reçue sur le champ de bataille (balle dans la tête)

Domicilié en dernier lieu chez ses beaux-parents au hameau de la Ronce à Grandchamp où a été transcrit le jugement lui tenant lieu d'acte de décès avec la mention « Mort pour la France »

Pourtant, Marcel ne figure pas sur le monument aux morts de Grandchamp. La municipalité de l'époque semble n'avoir inscrit sur son monument que les soldats nés à Grandchamp...



Extrait de la base de données du ministère de la défense disponible sur le site : memoiredeshommes.gouv

Recensement 2016

Le recensement est important afin de connaître la population légale de la commune d'où découle les dotations de l'Etat.

Une évolution depuis 2011 : Chacun peut répondre par Internet aux questionnaires. Comme auparavant, l'agent recenseur se présentera dans chaque logement. Les personnes auront le choix : remplir les questionnaires papier ou bien répondre en ligne.

Dans ce cas, l'agent recenseur en est automatiquement averti et n'a donc pas besoin de passer une 2^e fois pour récupérer les questionnaires. L'agent fournira un identifiant et un mot de passe.

Mme **Lydie BILLAULT** a été nommée agent recenseur et je vous demande de lui réserver le meilleur accueil.

Le maire

Etat civil 2015

Nos joies et nos peines...

NAISSANCES

Eden COTANCE, né le 1^{er} février 2015
de Xavier COTANCE et Maud QUIMBRE
7, *Maurepas*

Paul POITRINEAU, né le 13 février 2015
de Frédéric POITRINEAU et Mélanie HARDOUIN
14, *rue d'Egleny*

MARIAGES

Julien AKREMAN et **Amandine DEJUCQ**
le 05 septembre 2015, *11 rue de l'Eglise*

TRANSCRIPTION DE DÉCÈS:

Geneviève CANCALON née **BONFILLOU**
Décédée le 29 novembre 2015 à Auxerre
Née le 12 janvier 1924 à Merry

Pierre BERTIN
Décédé le 30 novembre 2015 à Joigny
Né le 20 mars 1950 à Merry

DÉCÈS

Geneviève GIBERT dite **Ginette**
Décédée le 18 décembre 2014 à Joigny
Née le 26 mars 1924 à Merry

Guy JOLIBOIS
Décédé le 9 décembre 2014 à Auxerre
Né le 10 août 1930 à Merry

Martine BOUVET née **DENECHAUD**
Décédée le 5 mars 2015 à Merry
Née le 7 janvier 1953 à Puteaux

Michel BACH
Décédé le 18 mars 2015 à Aillant/Tholon
Né le 25 mai 1918 à Paris 14^e

Raymond BENETON
Décédé le 22 avril 2015 à Auxerre
Né le 6 avril 1923 à Merry

Andrée SIARD née **VINCENT**
Décédée le 07 août 2015 à Auxerre
Née le 24 juillet 1925 à Merry

Marcel COUSON
Décédé le 13 septembre 2015 à Joigny
Né le 16 décembre 1934 à Merry

Jean POULIN
Décédé le 21 septembre 2015 à Auxerre
Né le 11 mai 1927 à Auxerre

Michèle GUIGON
Décédée le 19 novembre 2015 à Paris
Née le 29 décembre 1941 à Annonay (07)

François CONSTANSOUX
La Tuilerie
Décédé le 22 décembre 2014 à Paris
Né le 17 février 1932 à Paris 17^e



Photo S. Roux

Les nouveaux arrivants 2014 accueillis lors des vœux de la municipalité en janvier 2015

RENSEIGNEMENTS UTILES

SECRETARIAT DE MAIRIE

HEURES D'OUVERTURE
AU PUBLIC

Lundi : de 15 h à 17 h
Vendredi : de 15 h à 17 h

Si ces horaires sont incompatibles avec
votre travail, prendre un rendez-vous

CABINET MEDICAL

Médecin généraliste

PINAS Thierry : 03 86 73 02 92

MAIRIE

Téléphone mairie : 03 86 73 64 66
Adresse e-mail : mairie.merry@wanadoo.fr



ALERTER

SAMU	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18

NOS ARTISANS



LE GALOPIN
Restaurant - Traiteur
Cuisine Traditionnelle et Gastronomique

6 Place Henri Chamvres
89110 MERRY LA VALLEE
03 86 73 22 46

www.legalopintraiteur-gite-89.fr



ComMUNICATION
GRaPHiQue

03.86.73.03.32 / 06.73.39.96.62
www.patrix-communication-graphique.com

ARTISAN MAÇON

M. LAZZARI

RÉNOVATION COUVERTURE CARRELAGE
AMÉNAGEMENT DE COMBLES

Tel./Fax : 03 86 73 66 38

6, rue des Huchons - 89110 MERRY la VALLÉE
SIRET 428 688 741 00019 - APE 432V



DR Multi Services Rural

Création et entretien de parcs et jardins. Clôtures
Abattage et élagage à risque. Préparation de sols
Taille de haies et de fruitiers
Tondobroyage. Gyrobroyage. Traitement / herbicide...
Engazonnement. Scarification

Le Cros - 89110 MERRY - LA - VALLÉE
Tél./Fax: 03 86 73 03 57
siren : 413 421 819 RM 890